



DEUX VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL LIBYEN ARRIVENT À ALGER

# A l'approche du Sommet «Berlin 2», la Libye réconfortée par son allié algérien



© Photo : D.R

L'Algérie ne cesse de réitérer son engagement en faveur d'une transition démocratique en Libye et promet d'accompagner le peuple libyen durant cette période, arrivée à mi-parcours. Nul ne peut nier le rôle incontestable de l'Algérie dans le règlement du conflit libyen et sa détermination à désamorcer les conflits armés entre les deux parties belligérantes qui se battent en Libye depuis 2011. A l'approche de l'organisation du deuxième Sommet sur la Libye à Berlin, l'Algérie réaffirme son soutien aux autorités de transition libyennes et promet de les aider à reconstruire le pays et à relancer son économie. p.2

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À PROPOS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : «L'Algérie est déterminée à apporter sa contribution à la stratégie de l'ONU»



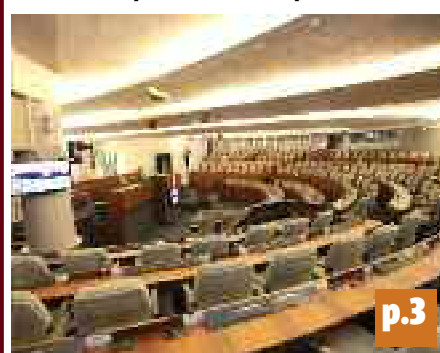
p.3



ACQUISITION DE VACCINS CONTRE LE CORONAVIRUS (COVID-19)

L'Algérie a commandé 30 millions de doses dans le cadre d'achat bilatéral p.4

ELECTION, CE SAMEDI, DE NOUVEAUX MEMBRES DE L'APN



Les nouvelles normes offrent des solutions pour éradiquer les pratiques corrompues p.3



## Législatives

### Fin d'une campagne marquée par une évolution dans les discours des candidats

La campagne pour les législatives anticipées du 12 juin qui a pris fin mardi à minuit après trois semaines de marathon électoral, a été marquée par une évolution dans les discours des candidats qui s'étaient mobilisés pour convaincre les Algériens de la nécessité d'utiliser leur droit de vote afin de franchir un autre pas sur la voie du changement radical revendiqué par le peuple.

## Souk Ahras

### Caravane de solidarité au profit des habitants de Ghaza

Une caravane de solidarité composée de 72 tonnes de denrées alimentaires et de fournitures médicales au profit des Palestiniens de Ghaza a pris le départ, mardi, depuis l'université Mohamed Cherif Messaadia de la wilaya de Souk-Ahras.



## Béchar

### Interpellation de 3 narcotrafiquants en possession de 4,1 qx de drogue

Les éléments de la police judiciaire (P.J), de la sureté de wilaya de Béchar ont procédé à l'interpellation de trois (3) présumés narcotrafiquants, en possession de 4,1 quintaux de kif traité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et d'orientation de cette structure sécuritaire.

Deux vice-présidents du Conseil présidentiel libyen arrivent à Alger

# A l'approche du Sommet «Berlin 2», la Libye réconfortée par son allié algérien

**L'Algérie ne cesse de réitérer son engagement en faveur d'une transition démocratique en Libye et promet d'accompagner le peuple libyen durant cette période, arrivée à mi-parcours.**

Nul ne peut nier le rôle incontournable de l'Algérie dans le règlement du conflit libyen et sa détermination à désamorcer les conflits armés entre les deux parties belligérantes qui se battent en Libye depuis 2011. A l'approche de l'organisation du deuxième Sommet sur la Libye à Berlin, l'Algérie réaffirme son soutien aux autorités de transition libyennes et promet de les aider à reconstruire le pays et à relancer son économie. Mais aussi à soutenir le peuple libyen pour surmonter cette rude épreuve de transition et réussir l'organisation des élections nationales et la mise en œuvre du programme des réformes institutionnelles, constitutionnelles, économiques et sociales.

L'Etat algérien a toujours ouvert ses portes au débat et aux négociations sur l'avenir de la Libye avec laquelle elle partage plus de 1.000 km de frontières et veille à la réussite du processus de transition et la poursuite des étapes suivant la fin de cette période, prévue au mois décembre prochain.

Abordant un virage décisif et difficile, la Libye a besoin plus que jamais de soutien et d'alliances solides et sérieuses pour l'accompagner dans la mise en œuvre du processus de paix et l'aider progressivement à se reconstruire politiquement, économiquement et socialement. Les autorités de transition libyenne se tournent vers leur fidèle allié historique, l'Algérie, le premier pays visité par le Chef du Gouvernement d'Union en Libye, Abdelhamid Dbeibah, lors de sa tournée diplomatique internationale. Une visite qui a été marquée par un cachet plus économique que politique bien que l'objectif de la mission était de débattre sur l'organisation des élections nationales prévues en décembre prochain.

Lors de cette rencontre, le chef de l'Etat algérien, Abdelmadjid Tebboune avait exprimé l'engagement de l'Algérie d'œuvrer conjointement avec les autorités de transition libyennes pour «renforcer sa légitimité» pour affronter



Les autorités de transition libyenne se tournent vers leur fidèle allié historique, l'Algérie, le premier pays visité par le Chef du Gouvernement d'Union en Libye. (Ph.: D.R)

les menaces terroristes, mais aussi pour se reconstruire sur le plan économique. Les discussions entre les deux parties ont porté, particulièrement, sur la relance du secteur des hydrocarbures en Libye et sur le défi de la reconstruction du pays ravagé par la guerre ci-

vile, depuis dix ans. Pour reconstruire, la Libye a besoin de plus de 120 millions de dollars, raison pour laquelle les autorités de transition libyennes partent à la recherche d'un appui international auprès des pays voisins, dont l'Algérie et auprès des Etats influents dans le dossier libyen. Un appui

qui va l'aider dans l'avenir à instaurer la stabilité interne et relever les défis sécuritaires, en tant qu'une autorité légitime reconnue par le peuple libyen.

L'Algérie intervient dans cet objectif. A la fin de la visite officielle de deux jours, les deux pays ont conclu plusieurs accords de coopération et discuté du retour du géant pétrolier Sonatrach en Libye pour reprendre ses activités d'exploration dans le bloc de Ghadamès (Sud-Ouest). Aussi de la réouverture prochaine des frontières maritimes et terrestres. Pas de répit pour les autorités de transition libyennes. Dix jours après la visite officielle du Chef du Gouvernement d'Union en Libye, deux vice-présidents du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa Al Koni et Abdullah Al Lafi, sont arrivés hier à Alger.

La visite devra s'achever demain. Ils étaient reçus par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud. Cette visite intervient dix jours avant la tenue de l'éventuel Sommet de «Berlin 2» sur la Libye. Le premier Sommet organisé en juin 2020 a permis au pays de prendre d'importantes mesures pour stabiliser le pays et entamer la période de transition. Surtout parvenir à apaiser les tensions armées entre les deux parties rivales.

Lors de «Berlin 2» auquel, l'Algérie pourrait prendre part vu l'importance de son rôle de médiateur, les participants échangeront, éventuellement sur «les préparatifs des élections nationales, prévues le 24 décembre 2021 et sur le retrait des troupes étrangères et des mercenaires de Libye, conformément au cessez-le-feu». Il est utile de souligner l'importance du rôle de l'Algérie dans le règlement de ce dossier. Elle a toujours refusé l'intervention militaire dans le pays et a prôné la solution politique. L'Algérie toujours fidèle à ces deux propositions et maintenant tend la main à son voisin pour se reconstruire. Pour rappel, lors du «Berlin 1», l'Algérie est parvenue avec les autres Etats à convaincre les parties rivales libyennes à signer «l'accord politique» et d'aller vers une période de transition.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

Moncef Redha

## REPÈRE

### Algérie- Libye

### Porter le volume des échanges commerciaux à 3 mds de dollars/an

L'Algérie et la Libye comptent porter le volume de leurs échanges commerciaux à 3 milliards de dollars au cours des prochaines années, a indiqué mardi à Alger le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors d'une réunion d'évaluation du Forum algéro-libyen et du Salon de la production nationale destinée au marché libyen organisés en mai dernier. Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les partenaires du secteur (professionnels et opérateurs économiques), M. Rezig a estimé que les échanges commerciaux entre les deux pays étaient «faibles», d'où la nécessité, a-t-il dit, de les porter à 3 milliards de dollars en levant tous les obstacles pour faciliter et pérenniser les opérations d'import-export. Selon lui, la réouverture du poste frontalier «Deb Deb/Ghadamès» dans la wilaya d'Illizi imprimera une dynamique commerciale qui permettra de relancer les activités économiques et commerciales dans la région. Une démarche qui dénote la volonté sincère de l'Etat algérien à asseoir les règles d'un partenariat économique privilégié avec la Libye, a-t-il affirmé. Rezig a, par ailleurs, appelé à la réouverture de la ligne maritime reliant les deux pays afin de faciliter le transport de marchandises par cette voie, ce qui permettra d'augmenter la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays. Concernant le Forum algéro-libyen auquel ont pris part 320 Algériens et 280 Libyens, le ministre l'a qualifié de «réussite». Il a, à ce propos, fait savoir que les travaux de ce forum ont été couronnés par l'établissement de relations commerciales, économiques et d'investissement entre plusieurs sociétés activant dans plusieurs domaines, soulignant que son secteur s'emploiera à les consolider et à les développer sur une base gagnant-gagnant. Le ministre a, dans ce contexte, expliqué que le secteur du Commerce s'emploiera à aplanir toutes les difficultés qui se posent aux opérateurs économiques des deux pays en matière d'exportation vers la Libye et à accompagner ces sociétés pour augmenter le taux des échanges commerciaux entre les deux pays.

R.N.



Le Président Tebboune à propos du changement climatique :

## «L'Algérie est déterminée à apporter sa contribution à la stratégie de l'ONU»

**Intervenant par visioconférence lors de la réunion du Comité des chefs d'Etat africains sur le changement climatique, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent sur «la nécessité d'accélérer la mise en place du fonds de lutte contre ce phénomène».**

Dans ce cadre le président de la République a souligné que l'Algérie est déterminée à apporter sa contribution à la stratégie proposée par l'ONU.

Dans ce contexte, le chef de l'Etat a souligné que cet état de fait est susceptible de relancer l'action de ce Fonds qui peut constituer un outil efficace pour soutenir les efforts consentis par l'Afrique au double plan national et continental notamment en matière d'adaptation et de développement des énergies renouvelables.

Il a souligné dans son discours, l'obligation de «se conformer de manière juste et équilibrée» aux



■ Tebboune a plaidé pour la poursuite des négociations au niveau de la convention-cadre sur le changement climatique qui est le seul forum capable de trouver les solutions idoines. (Photo : D.R)

clauses de l'Accord de Paris. Tebboune a également mis en avant le rôle que les pays développés doivent jouer pour atteindre les objectifs tracés en ce sens, en tenant compte de leurs responsabilités historiques dans la détérioration climatique.

Ce rôle, poursuit le Président Tebboune, porte sur «la nécessité de respecter leurs engagements aux volets technique et financier, notamment l'engagement d'au moins 100 milliards de dollars par an pour soutenir les actions et les mesures prises par les pays en voie de développement».

Après avoir rappelé aux pays développés «leurs engagements non encore remplis dans le cadre de la deuxième période du protocole de Kyoto», le Président Tebboune a estimé qu'«il ne faut pas omettre le caractère prioritaire des me-

sures d'adaptation avec les répercussions négatives du changement climatique au regard de leur ampleur sur les pays africains». Cela passe par «la reconnaissance des efforts de nos pays à cet égard et la revendication de l'appui financier et technique nécessaire», a poursuivi le Président Tebboune.

Le président de la République a qualifié la déclaration ministérielle adoptée dans le cadre de la 8<sup>e</sup> session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de «référence de base» sur laquelle il faut s'appuyer tout en prenant en considération nombre de questions importantes, à leur tête le souci de poursuivre les négociations via les méthodes connues.

Etant donné que la réunion en visioconférence ne saurait réaliser

l'unanimité concernant les questions en suspens, le Président Tebboune a insisté sur l'impérative tenue de la conférence des ministres africains «en présentiel» en cas où les conditions sanitaires permettant aux délégations de participer aux négociations soient réunies.

Il a plaidé pour la poursuite des négociations au niveau de la convention-cadre sur le changement climatique qui est le seul forum capable de trouver les solutions idoines en vue de faire face au phénomène du changement climatique et ses impacts négatifs, rappelant les principes essentiels sur lesquels s'appuie le cadre juridique international relatif au changement climatique, consistant en la convention-cadre et l'accord de Paris.

Moncef Redha

Election, ce samedi, de nouveaux membres de l'APN

## Les nouvelles normes offrent des solutions pour éradiquer les pratiques corrompues

La prochaine Assemblée populaire nationale (APN), qui sera issue des élections de ce samedi 12 juin, au scrutin proportionnel de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage, conformément à la nouvelle loi électorale notamment dans son article 191, inaugurera la 9<sup>ème</sup> législature.

Une élection qui intervient dans des circonstances exceptionnelles marquées par la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections législatives anticipées, soit une année avant la fin du mandat de cette institution. Et marquée (élection, ndlr) par des nouveautés, dont un changement radical de l'opération électorale avec l'adoption du mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle qui est à même de consacrer le choix de l'électeur et de barrer la route à l'argent sale.

Cette décision, annoncée par le chef de l'Etat dans un discours à la nation le 18 février dernier, est venue en réponse aux revendica-

tions du Hirak du 22 février 2019 et pour barrer la route à l'argent, sale ou pas, à travers des élections qui ouvriront leurs portes, notamment, aux jeunes qualifiés à même de leur permettre d'accéder aux institutions élues.

Un décret portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue des élections législatives conformément à la Constitution, ainsi que l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, y a été signé moins d'un mois après cette annonce. Des actions intervenues à la suite d'un processus de profondes réformes lancées par le Président Tebboune, depuis son élection à la tête de la magistrature suprême du pays le 12 décembre 2019, consistant notamment à préparer une nouvelle Constitution que le peuple algérien a plébiscité lors du référendum du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

La nouvelle loi relative au régime électoral contient des garanties procédurales telles que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et des nouvelles normes juridiques et politiques qui offrent, a observé le président

du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, des solutions plus ou moins efficaces et harmonieuses afin d'éradiquer les pratiques corrompues. Avec le mode de scrutin proportionnel, en vigueur dans de nombreux pays, ou de liste ouverte, ce sont, en effet, les électeurs qui déterminent qui remportera les sièges en votant en faveur des candidats de la liste. Il s'oppose en cela au scrutin à liste bloquée ou liste fermée dans lequel les électeurs ne peuvent pas modifier la composition et l'ordre.

Ces nouvelles dispositions promettent ainsi l'élection d'une nouvelle APN diversifiée dont les membres seront issus de partis politiques et d'indépendants, et qui sera rehaussée par une présence, remarquable, de jeunes qualifiés, suite à la décision du chef de l'Etat d'augmenter, entre autre, au tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales, et d'inciter à l'encouragement de la représentation de la femme, en parité et égalité, sur les listes électorales afin d'abroger le système des quotas.

R.M.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Revue El-Djeich

### «L'ANP s'abstient de s'immiscer dans tout processus électoral»

La revue «El Djeich» a indiqué dans son édition du mois de juin en cours, que l'Armée nationale populaire est une «Armée Républicaine» qui continuera à «tout jamais de s'acquitter de ses missions constitutionnelles», soulignant qu'elle s'«abstiendra de s'immiscer dans tout processus électoral».

«A la veille d'un rendez-vous très important pour l'avenir de notre pays, représenté par les élections législatives, l'institution militaire insiste afin de lever toute confusion que certains cherchent à entretenir, et rappelle une fois de plus à ceux qui ont la mémoire sélective que l'Armée nationale populaire est une armée Républicaine qui continuera à tout jamais de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, conformément aux lois de la République, dans un esprit d'engagement et de volonté constante de défendre la souveraineté et l'unité de l'Algérie», a précisé l'éditorial du n° 695 de la Revue.

Dans l'éditorial de la publication, il est souligné que l'ANP s'abstiendra de s'«immiscer dans tout processus électoral, à moins que ce ne soit pour réunir les conditions idoines, à même d'assurer son déroulement en toute sécurité et permettre ainsi à notre peuple d'exprimer librement et en toute transparence son libre choix de ceux qui auront à le représenter au sein de l'instance législative, sans pression ni coercition».

Il a fait savoir que les éléments de l'ANP «s'acquitteront, aux côtés de leurs concitoyens, de ce devoir national en exprimant leur voix en toute liberté et transparence». Cependant «au-delà, l'ANP refuse de tomber dans le jeu des égarés comme elle refuse également de servir de marche-pied à ceux dont l'incapacité à mobiliser les citoyens et à gagner leur confiance, cherchent vainement des justifications à leurs échecs et à leur déception».

«Parce que notre peuple nourrit de grands espoirs dans le changement et l'édification de la nouvelle Algérie, comme promis par le président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, il trouvera toujours à ses côtés une institution militaire qui a fait sienne son combat pour le renforcement de l'Etat de droit et l'enracinement des fondements d'une société démocratique», a écrit la revue «El-Djeich».

Elle a rassuré que l'ANP est une institution «fidèle» à son serment et à ses engagements, une institution qui a «véritablement mérité d'être la digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale».

Dj. S.

BRÈVE

Conférence Internationale du Travail

La coopération économique panafricaine au menu

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza a plaidé mardi pour la coopération entre les économies africaines afin de booster notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a indiqué la Confédération dans un communiqué. Intervenant par visioconférence aux travaux de la 109<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du travail (CIT), réservée à l'Afrique, tenue lundi à Genève, Mme. Neghza a mis en avant le classement de l'Afrique «comme première zone incitatrice à la croissance économique mondiale, de par sa démographie, ses besoins en produits, infrastructures, services et la richesse de ses ressources naturelles». «Nous devrions sortir de la spirale d'instabilité caractérisée par l'exportation de ressources naturelles brutes en contrepartie de produits industrialisés vendus à des prix exorbitants», a-t-elle regretté, estimant qu'«il est possible que nous nous entraïions et tissions des partenariats gagnants entre les opérateurs économiques respectifs». Faisant part de «la volonté politique de la majorité des dirigeants africains, à l'instar du Président Tebboune, en faveur de la paix, de la stabilité, de la croissance économique et des transactions panafricaines, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services», Mme. Neghza a jugé impératif de «multiplier le volume des échanges au profit de nos peuples et pays». La crise sanitaire mondiale induite par la Covid-19, poursuit-elle, et ses incidences économiques sont une autre preuve que nous devons compter sur nos propres compétences et à l'intérieur de notre continent.

Agence



Acquisition de vaccins contre le Coronavirus (Covid-19)

## L'Algérie a commandé 30 millions de doses dans le cadre d'achat bilatéral

**L'Algérie a commandé 30 millions de doses de vaccins contre le Coronavirus (Covid-19) dans le cadre d'un achat bilatéral, a révélé, hier mercredi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid. «Deux commandes de 15 millions de doses chacune ont été passées avec plusieurs fournisseurs, soit 30 millions de doses qui nous seront livrées», a-t-il indiqué dans un entretien paru hier mercredi dans le journal Liberté.**



■ «Malgré le faible élan de solidarité en matière de vaccination, l'Algérie a réussi à assurer suffisamment de doses grâce au dispositif Covax et aux accords avec des producteurs». (Photo : DR)

L'Algérie, a poursuivi le Pr Abderrahmane Benbouzid, réceptionnera également un quota de 700.000 unités du vaccin russe, Sputnik V restant dans le cadre, a rappelé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, du contrat de 1 million de doses signé avec le partenaire russe.

Faisant remarquer qu'il y aura encore des quantités de vaccin anti-Coronavirus à réceptionner dans le cadre du dispositif Covax. Avec un quota oscillant entre 12 et 16 millions de doses, prévu initialement, dont beaucoup d'AstraZeneca. «Nous avons espoir qu'on obtiendra très rapidement les quotas promis. On attend pour les prochains jours une cargaison de 1.4 million dans le cadre de Covax», a-t-il dit.

Le nombre de doses de vaccins, de types Sinovac et AstraZeneca, acquis par l'Algérie dans le cadre des efforts visant à lutter contre la propagation de l'épidémie du

Coronavirus (Covid-19) était de 2.500.000 unités, a indiqué, dimanche dernier, le porte-parole du Comité scientifique de suivi et de surveillance de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le Professeur Djamel Fourar, annonçant, à l'occasion, l'acquisition, juin en cours, de 5 millions de doses supplémentaires.

«Malgré le faible élan de solidarité en matière de vaccination, l'Algérie a réussi à assurer suffisamment de doses grâce au dispositif Covax et aux accords avec des producteurs, ce qui a permis le passage à la deuxième phase de vaccination», a-t-il poursuivi, assurant, au passage, que tous vaccins offerts par le ministère sont tous sûrs les uns que les autres. C'était lors du lancement de la campagne de vaccination des citoyens contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) dans les espaces publics de proximité.

Evoquant la campagne de vaccination de masse qui vient d'être

lancée à travers le pays, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a affirmé que la réussite de l'opération d'une telle envergure a nécessité le renforcement du dispositif mis en place au lendemain de la validation de la stratégie d'immunisation des Algériens contre le Coronavirus.

«La vaccination n'empêche pas la propagation du virus, mais l'antidote est là pour empêcher les formes graves et les hospitalisations», a-t-il dit, considérant que si on vaccine 60% de la population ce seront 17 millions d'Algériens concernés, alors que 70% représentent 20 millions d'Algériens. Faisant remarquer que certains pays se satisfont du taux de 50% de la population globale.

Cette campagne de vaccination, a ajouté le Pr Djamel Fourar, s'inscrit, aujourd'hui, dans le cadre de la stratégie de proximité tracée par la tutelle, visant la consolidation des unités de santé ayant

entamé la vaccination le 29 janvier dernier.

Le jour-même, soit dimanche dernier, le Professeur Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) a estimé que la campagne de vaccination se déroule à un rythme normal malgré la lenteur constatée lors de ses débuts, faisant état de la vaccination, jusqu'à présent, de près de deux millions d'Algériens.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne dont il était l'invité de l'émission «L'Invité de la matinale», le Pr Ryad Mahyaoui a, à l'occasion, appelé les citoyens à se rendre au centre de santé le plus proche afin de se faire vacciner contre le Coronavirus. «Il n'est plus nécessaire de passer par la plateforme numérique du ministère de la Santé», a-t-il rappelé.

**Rabah Mokhtari**

Augmentation des taxes et de l'impôt sur les bénéfices des producteurs de tabac

## Tabac, une facture de 370 millions de dollars !

L'avant-projet de la loi de Finances complémentaire de 2021 n'a pas été tendre avec l'industrie du tabac en Algérie. Ainsi et dès la promulgation de cette loi dans le Journal officiel, la taxe additionnelle pour la production des produits de tabac augmentera de 10 dinars, pour atteindre les 320 DA pour un paquet de cigarettes au lieu des 220 DA actuels. Ce même projet a également instauré une nouvelle taxe complémentaire de 10% sur les bénéfices des sociétés de tabac. Avec cette décision, l'IBS passera de 19% à 29% pour les sociétés de tabac. Mais qu'est ce qui a dicté ces nouvelles mesures fiscales imposées aux intervenants dans l'activité tabac dans notre pays ? Principale cause, le tabac coûte cher en termes de devises.

En 2020 et malgré la pandémie du Covid-19, la facture des importations du tabac a été de 370 millions de dollars. Pourtant, le tabac n'est pas un produit de première nécessité, bien au contraire, il est nocif pour la santé. En plus de cette lourde facture de l'importation du tabac, il faudrait rajouter celle liée à la prise en charge des maladies liées à la consommation du tabac à l'exemple du cancer du poumon et les maladies cardiovasculaires. Les mesures prises par le Gouvernement pour préserver les réserves de changes en adoptant une stratégie visant la réduction du montant global des importa-

tions de biens ne semble pas avoir touché le tabac. Les 370 millions de dollars d'importation du tabac sont lourds à supporter par les finances publiques. Pourtant, en 2004, les importations de tabac du pays avoisinaient les 30 millions de dollars seulement. En 2002 la STAEM, la société des tabacs algéro-émirat est créée. Elle est détenue à 51% par un consortium émirati et à 49% par la SNTA. En 2005, la STAEM entre en activité en important des cigarettes de marques internationales à partir de la Suisse.

La facture des importations de tabacs va ainsi passer de 30 millions de dollars en 2004 à 48 millions de dollars en 2005. En 2013, le consortium émirati cède la moitié de ses parts à l'américain Philippe Moris, tandis que BAT, la British American Tobacco, s'implante elle aussi en Algérie. L'ensemble de ces intervenants vont combiner l'activité production et importation. D'où l'explosion de la facture des importations de tabac qui atteindront les 370 millions de dollars en 2020. L'ouverture du marché national du tabac aux grandes compagnies mondiales n'a pas été conditionnée par l'encouragement de la production nationale de tabac. Juste après l'indépendance du pays, la production de tabac en Algérie dépassait les 20.000 tonnes annuellement. Cette production n'atteint plus les 7.000 tonnes actuellement. Au mois de mai

de 2019, en plein Hirak, 300 agriculteurs planteurs de tabacs, ce sont regroupés devant le siège de la SNTA d'El-Khroub, pour protester contre le refus de cette dernière de prendre leur production de tabac depuis deux ans. Ces agriculteurs venaient de plusieurs wilayas de l'Est du pays. Il est clair que les sociétés de tabac, y compris la SNTA, se sont orientées vers l'importation au détriment des producteurs locaux.

Pourtant, dans le Nord du pays, la culture du tabac n'a pas besoin d'irrigation et assurait des revenus assez encourageants aux agriculteurs. Les mesures prises par le Gouvernement en taxant sévèrement les producteurs et les importateurs de tabac sont jugés courageuses face au puissant lobby du tabac en Algérie. Les grandes campagnes anti-tabac menées au début des années 90 aux Etats-Unis, et ensuite en Europe, ont obligé les grands producteurs mondiaux de tabac de se redéployer dans les pays en voie de développement, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

L'Algérie a été une cible de ces producteurs étrangers pour investir et réaliser des profits dans le tabac. Le temps est venu pour le Gouvernement d'asseoir son contrôle sur cette activité qui épuise les réserves de change et touche à la santé des citoyens.

**Nadji C.**

SERVICE PUBLIC

Ressource en eau

### L'impératif d'une gestion rigoureuse du service public

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Mihoubi, a donné des instructions fermes quant à l'impératif d'une gestion plus rigoureuse du service public des eaux, soulignant la nécessité de bien préparer la saison estivale, notamment en période de stress hydrique que connaît le pays. Selon un communiqué du ministère, ces instructions ont été données lors d'une réunion tenue, lundi dernier, au siège du ministère des Ressources en eau. Ont pris part à cette réunion des cadres centraux du ministère, des Directeurs généraux et directeurs des régions relevant des deux établissements, à savoir l'Algérienne Des Eaux (ADE) et l'Office National de l'Assainissement (ONA), ainsi que d'un nombre de responsables locaux, précise la même source.

La réunion a été consacrée à la présentation d'un bilan des activités des établissements relevant du secteur et concernés par le service public des eaux. Les participants à la réunion ont abordés, également l'état de la concrétisation du programme urgent relatif à la réalisation de puits pour l'alimentation des wilayas connaissant un déficit en matière d'eaux de surface, ainsi que l'essentiel des résultats contenus dans l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public des eaux.

Lors de cette rencontre le ministre a écouté des exposés présentés par le Directeur général de l'ADE, le Directeur général de l'ONA et les Directeurs généraux des établissements chargés de la gestion du service public des eaux et de l'assainissement, précise le ministère.

Après la présentation des acquis réalisés durant les 5 premiers mois en 2021, le ministre a donné, selon le communiqué, «des instructions fermes quant à l'impératif d'une gestion rigoureuse de cette ressource vitale, notamment à la lumière de la pénurie d'eau que traverse le pays, en raison du manque de précipitations durant les dernières années entraînant un recul considérable de nos réserves en eau».

Le ministre a également mis l'accent sur «la nécessité de bien préparer la saison estivale, de tout mettre en œuvre pour assurer un service public à la hauteur des aspirations des citoyens, et d'éviter toute manifestation négative dans l'opération de la distribution de cette ressource vitale, de manière équitable et sans exception, afin de mettre nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le service public de l'eau, insistant à la fois sur l'aspect économique dans la gestion de cette ressource», s'agissant de l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public de l'eau, M. Mihoubi a donné des directives concernant la nécessité de comparer les résultats de cette enquête avec les données les plus importantes fournies par les entreprises chargées de la gestion du service public de l'eau, sur lesquelles porte cette enquête sociale, dans le but de développer et d'améliorer le service public de l'eau, a noté le communiqué.

**Manel Z.**



**INFO EXPRESS**

**Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi) Arrestation d'un individu et saisie de plus de 1 kilogramme de kif traité**

Poursuivant leurs opérations dans le cadre de la lutte contre le trafic et la consommation de drogue, nous apprenons que les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Aïn M'lila ont procédé récemment à l'arrestation d'un individu âgé de 25 ans, repris de justice, et ont saisi par la même plus de 1 kilogramme de kif traité. L'affaire a été traitée suite à l'exploitation crédible des informations faisant état d'un individu suspect qui utilisait son domicile pour le stockage et la vente de la drogue. Après avoir entamé toutes les procédures réglementaires, les policiers qui ont investi le domicile, ont découvert 1,1 kilogramme de kif traité. Présenté le 6/5/2021 devant le tribunal territorialement compétent, le mis en cause doit répondre de son acte pour les chefs d'inculpation de « détention, vente, mise en vente et stockage de la drogue ».

**A.Remache**



**Zones d'ombre (Relizane)**

**Des projets d'AEP et de routes pour les localités de Sidi Khettab et Belacel**



En effet, le développement des zones d'ombre est une priorité cruciale pour les autorités locales au niveau de la wilaya, qui vise le raccordement des villages au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), l'ouverture de pistes et le raccordement des foyers au gaz et au réseau électrique. Dans ce contexte, la wilaya de Relizane, qui compte 720 zones d'ombre, a bénéficié d'un montant destiné à la prise en charge des besoins de la population habitant dans des régions reculées. Dans ce cadre, la visite de M. Ataa Allah, chef de l'exécutif d'hier dans la localité Brabria relevant de la commune de Sidi Khettab a été l'occasion de donner le coup de starter pour la réalisation du raccordement de ladite localité en matière d'AEP améliorant les ressources en eau potable de pas moins de 105 foyers, l'étude d'une fiche technique pour l'assainissement et le renforcement en matière

**« Selon les villageois de Selatna, il s'agit de la première visite d'un premier responsable depuis l'indépendance ».**

d'énergie électrique. Ensuite, dans la localité de Khouaouana, il a supervisé les travaux publics de la réhabilitation d'un tronçon d'une distance de 1,5 kilomètre et faciliter la tâche pour le déplacement de plus de 660 familles. S'ajoute à cela, un projet de réalisation d'un réservoir d'eau pour mettre fin aux perturbations en matière d'eau et l'installation des compteurs à l'ensemble des foyers de ladite localité. Au village de Selatna, il a instruit les services compétents pour l'enregistrement de plusieurs opérations concernant le raccordement au réseau d'assainissement, l'irrigation agricole, le gaz naturel et la réhabilitation de l'éclairage public dans les

meilleurs délais. Le premier responsable de la wilaya s'est dirigé jusqu'à l'extrême-Est, limite avec la wilaya de Mostaganem, où il a donné le coup d'envoi de la réhabilitation de la route menant vers la localité susmentionnée, d'une distance de 1,7 kilomètre pour dissiper les nuages pour 136 familles qui peuplent cette localité et désenclaver six douars.

Dans la commune de Belacel, M. Ataa Allah, a supervisé le projet du réseau d'assainissement au niveau du village de Zauouïa pour éradiquer les fosses septiques et la lutte contre les maladies du MTH. Sur place, le wali a instruit les services concernés en vue d'élaborer une fiche technique pour la réalisation d'une station d'épuration. En fin de visite, lors de chaque halte, le wali a passé en revue les problèmes majeurs des hameaux visités.

**N.Malik**

**Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi) : Tentative d'agression et menace à l'arme blanche**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment la protection des citoyens et des biens, les forces de l'ordre de la Sûreté urbaine de Aïn Kercha sont parvenus à arrêter un individu suspect, âgé de 33 ans, repris de justice impliqué dans une affaire de tentative d'agression et menace à l'aide

d'une arme blanche (couteau). L'affaire remonte en date du 2/6/2021, à la suite d'une plainte déposée par le gestionnaire d'une agence pharmaceutique qui a fait l'objet de tentative d'agression et menace à l'arme blanche durant l'exercice de ses fonctions par un inconnu dans la ville de Aïn Kercha.

Après des investigations approfondies et en un laps de temps, les éléments de la police ont identifié et arrêté l'auteur inculpé dans cette affaire, qui fut présenté récemment devant les instances judiciaires pour les chefs d'inculpation indiqués ci-dessus.

**A.Remache**

**INFO EXPRESS**

Alger

**Des formations en ligne de théâtre et de journalisme dessiné**

Des formations en ligne dans les domaines du théâtre et du journalisme dessiné sont programmées sur la toile durant le mois en cours par l'Institut Cervantes, indique un communiqué de l'institution culturelle espagnole à Alger.

Organisés sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'Institut Cervantes d'Alger et d'Oran et le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), ces cours, au nombre de deux, traitent de la conception d'une production théâtrale, et de l'innovation d'un journalisme culturel dessiné. S'adressant principalement aux responsables des théâtres régionaux, le premier cours consiste en une formation sur la conception de la production théâtrale avec pour objectif de fournir aux participants, à l'aide d'une approche théorique et pratique, les clés de la conception artistique et créative d'une production théâtrale. Prévu du 20 au 27 juin, ce premier cours sera dispensé virtuellement en langue française par Juan Ollero, diplômé en mise en scène de l'Ecole royale d'art dramatique de Madrid, et également en droit, administration et gestion des affaires. Pour le deuxième cours, prévu du 9 au 15 juin, sous le thème, « Journalisme dessiné avec les possibilités pratiques du nouveau journalisme illustré de l'idée et du scénario, au dessin et à l'édition », il sera également dispensé virtuellement par Pere Ortin, journaliste, documentaliste et directeur de la revue espagnole Altaïr Magazine, avec l'idée d'encourager davantage l'intérêt des étudiants pour le dessin journalistique narratif. Durant cette formation, les participants seront invités à rencontrer en ligne deux professionnels de bande dessinée, l'artiste dessinateur équato-guinéen, Ramon Esono, et le dessinateur et directeur artistique espagnol, Mario Trigo. L'inscription aux deux formations est gratuite, précise le communiqué.

**Agence**

**SOS**

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>ème</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67  
CCP : 170 280 18 clé 90**

**Demande d'aide financière**

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

**ANNIVERSAIRE**





Sahara occidental/African Lion 2021

## Le Pentagone dément effectuer des manœuvres militaires sur les territoires sahraouis

**Le Pentagone a démenti, une nouvelle fois, la tenue sur les territoires sahraouis d'une partie des exercices militaires «African Lion 2021» dont le coup d'envoi a été donné aujourd'hui.**

Selon un communiqué émanant du Pentagone, les manœuvres militaires African Lion 2021 organisées en partenariat avec le Maroc, auront lieu à la base aérienne de Kenitra, au nord à Tan Tan et au complexe d'entraînement de Grier Labouihi, sur les territoires marocains.

Ce communiqué contredit les récentes déclarations du chef du gouvernement marocain Saad-Eddine El Othmani, qui a déclaré, il y a quelques jours, que l'exercice militaire aura lieu en partie dans le désert du Sahara occidental occupé.

Un premier démenti avait été apporté, mardi dernier, par le porte-parole du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom), le colonel Christopher Karns et la porte-parole du Commandement central de l'Africom, Bardha Azari, qui avaient tous deux précisé que les exercices se dérouleraient sur le territoire marocain.

Dans un message publié sur son Twitter, Saad-Eddine El Othmani avait avancé que les manœuvres militaires internationales allaient se dérouler en partie dans les territoires sahraouis occupés «consacrant», selon lui, «la reconnaissance américaine



de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental» occupé. Le tweet de M. Othmani avait été supprimé dans la journée de mardi. Le Front Polisario a rapidement démenti l'annonce de Rabat, la qualifiant de «rumeur totalement fausse».

Lire aussi : «Exercices d'Africom : le démenti de Washington, un coup de

grâce pour le Maroc».

«Il n'y aura pas de manœuvres conjointes au Sahara occidental dans le cadre des manœuvres «African Lion 2021» auxquelles des forces américaines participeront», a déclaré le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek.

«Elles vont se dérouler au sud du ter-

ritoire marocain et à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du Maroc», a-t-il assuré. L'édition 2021 des manœuvres conjointes de l'Africom, annulées en 2020 pour cause de pandémie, réunit 7.000 soldats de neuf pays du 7 au 18 juin courant.

R.I

Sahara occidental (Bir Lahlou)

## L'armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable, a indiqué mardi un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 209e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont bombardé mardi les positions des forces d'occupation dans la région de Sabkhat Tnouched et Ross Oudi Al-Dhamrane relevant du secteur de Mahbes».

«Les unités de l'armée sahraouie ont également bombardé les positions des forces d'occupation marocaines dans la région de Fedrat Al-Temat au nord d'Ahricha Dert dans le secteur de Houza, et un autre bombardement dans le région de Rékiz dans le secteur d'El-Kelta», ajoute la même source.

Elles ont également mené un bombardement visant les forces d'occupation marocaines dans la région d'Aoudi Al-Ziyat dans le secteur d'Al-Farssiyah.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et ma-



térielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué. Les unités de

l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles

attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable, a indiqué mardi un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 209e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont bombardé mardi les positions des forces d'occupation dans la région de Sabkhat Tnouched et Ross Oudi Al-Dhamrane relevant du secteur de Mahbes». «Les unités de l'armée sahraouie ont également bombardé les positions des forces d'occupation marocaines dans la région de Fedrat Al-Temat au nord d'Ahricha Dert dans le secteur de Houza, et un autre bombardement dans le région de Rékiz dans le secteur d'El-Kelta», ajoute la même source.

Elles ont également mené un bombardement visant les forces d'occupation marocaines dans la région d'Aoudi Al-Ziyat dans le secteur d'Al-Farssiyah.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

R.I



# société

Le pain dans la culture générale

## Un aliment indispensable à forte valeur symbolique

Le pain remonte à une époque lointaine, et on n'arrive pas à savoir quel en est l'inventeur. Une chose est sûre, c'est qu'il a commencé sous une forme primitive et qu'au fil des générations, il a évolué pour prendre une très grande diversité de formes que nous lui connaissons à l'heure actuelle. Depuis son apparition jusqu'à nos jours, il n'a jamais cessé d'être à la base d'une bonne alimentation et comme élément essentiel. Dans quelques pays à longues traditions culinaires, il a été remplacé par la galette aux formes multiples et faite à partir de la farine ou d'une semoule de blé, d'orge, de son ; c'est généralement des sociétés qui ont cherché à se nourrir des produits du terroir. Mais le pain garde toujours sa place d'aliment plus facile à obtenir parce que c'est une affaire de boulanger, alors que la galette sous toutes ses formes nécessite une préparation sérieuse et beaucoup de savoir-faire et de talent, sans compter qu'au préalable, il faut réunir les ingrédients nécessaires. Dans les pays anciennement colonisés, il était inconnu avant que les colonisateurs ne l'introduisent et ça a été une découverte. Les plus pauvres le consomment en grosses quantités avec un tas de préparations culinaires : chorba, tajines sous toutes ses formes et une diversité de recettes traditionnelles ou nouvelles. Le pain devient indispensable et il est consommé sous toutes ses formes : baguettes fines ou pains longs et larges, ronds, fougase. Il se mange en cassecroûte, seul quand il est frais ou accompagné d'huile d'olive, d'oignon, de figues lorsqu'on est en voyage, de petit lait et s'il y a du fromage ou du beurre, c'est encore mieux. Enfin, il peut s'accommoder de tous les accompagnements possibles.

### Le pain sous toutes ses formes en tant que produit artisanal

Sauf cas exceptionnels, le pain est produit artisanalement par les maîtres boulangers. Ce sont de vrais artisans parce que ce sont de vrais connaisseurs qui ont appris le métier auprès des maîtres expérimentés du pain, capable de lui inventer des formes nouvelles pour l'adapter à une alimentation plus équilibrée. Chez nous, les plus anciens rapportent les propos de leurs aînés qui parlaient de pain de grandes dimensions, très longs et larges, un seul pain pouvait suffire à une famille ; il était croustillant et très bon quand il fait partie de la dernière fournée, il se mangeait bien quand il était frais, mais même rassis, il était encore bon et pour des ventres affamés, au lendemain ou au surlendemain, il était dur, mais encore agréable pour quiconque avait des dents grignoteuses.

Les gens croyaient que le pain n'existait que sous ce format. Plus tard, avec l'évolution, l'influence des voyages, on se mit à faire des baguettes au grand étonnement des consommateurs qui les trouvèrent bonnes pour le goût et la saveur. Les boulangers eurent l'idée géniales de façonner puis de mettre en vente ce qu'il y a de plus fin et de bon surtout pendant le mois de ramadhan, on les a appelées les ficelles pour lesquelles on eut un certain engouement. Auparavant, il y a eu l'invention de la



Longtemps concurrencée par la galette souvent préparée par des mains habiles, le pain n'a jamais pu être détrôné pour sa valeur alimentaire et sa saveur irremplaçable.

fougasse puis des boules rondes de différentes espèces et de différents diamètres, elles ont eu beaucoup de succès les boules faites avec des motifs qui incitent à acheter. La majorité des consommateurs les préfèrent. Avec le temps, on a fini par découvrir les bienfaits de l'orge, du son ainsi que de la semoule ou du son d'avoine qui ont depuis leur découverte à faire du pain, très bon pour ceux qui ont des problèmes de digestion, de constipation ou de toute autre anomalie en lien avec l'estomac, à l'heure actuelle le pain d'orge est fortement apprécié. Et les inventions vont bon train, on met en vente le pain complet, on ne sait pourquoi cette appellation, mais tout ce qu'on sait, c'est qu'on le dit très bon, parce qu'il est fait d'ingrédients essentiels : farine brute et du petit son. Le pain de mie est fait pour ceux qui adorent les sucreries, cuit dans un moule pour qu'il ne se forme que très peu de croûte et contenant éventuellement des matières grasses, du sucre ; il est proche du pain d'épices qui est un gâteau de farine de seigle au sucre, au miel et aux aromates comme l'anis, la cannelle et autres. Ces pains appelés gâteaux sucrés ne relèvent pas de la compétence du boulanger qui fait toutes formes de pains à la farine, à la semoule de blé ou de seigle destinées à la grosse consommation pendant les repas, mais les sucreries c'est le travail des pâtisseries habitués aux ingrédients sucrés.

### Autres formes de pains liés à cet aliment par homonymie ou par une expression symbolique

Il existe des variétés de pain comme le pain au chocolat, petit pain fourré avec une barre de chocolat et qui ne sort pas de chez l'artisan boulanger mais plutôt de chez le pâtissier, c'est comme

le pain aux raisins secs. Quant au pain de Gênes, il est fait d'une pâte à biscuit à laquelle sont incorporés des amandes pilées. Le pain brûlé est appelé ainsi par rapport à sa couleur brune soutenue et chaude. Le pain de campagne, c'est du pain fait avec du levain et de la farine de blé moulue à la meule et dont la pâte est pétrie à la main, appelé aussi pain de farine bise, à croûte farineuse imitant le pain de campagne à l'ancienne. Le pain de fantaisie, se dit du pain vendu à l'unité contrairement au gros pain vendu au poids. Le pain de mie est cuit au moule pour obtenir une fine croûte pouvant contenir des matières grasses et du sucre. On a parlé ci-dessus du pain d'épices qui n'est pas l'affaire du boulanger, mais du pâtissier, étant donné qu'il s'agit d'un gâteau de farine de seigle au sucre, miel et de nombreux aromates. Le pain noir est une variété de pain fait avec de la farine de blé noir et de seigle. Le pain paillassé, ayant une forme allongée, il est à lever dans un panier appelé paillassé.

Le pain perdu, c'est du pain ou des brioches rassis trempé dans du lait et des œufs sucrés et frits, seconde vie du pain que l'on consomme agréablement sous forme de gâteau. Autres espèces de pain qui n'ont de lien avec celui que nous consommons au quotidien que le nom, autrement dit ce ne sont que des homonymes comme le pain de sucre qui est une variété de sucre vendu sous la forme de masse ayant la forme d'un cône allongé, imitant le pain long, on le consomme en lui enlevant chaque jour avec un marteau une partie. Le pain de coucou ou alléluia, plante herbacée du genre Oxalis qui fleurit au printemps. Le pain de singe, appellation atypique qui désigne un fruit comestible, celui du baobab.

Arbre à pain ou artocarpus qui est un arbre d'Océanie et d'Asie tropicale produisant de gros fruits qui contiennent une chair amylacée que l'on consomme cuite.

### Expressions familières employées couramment à base de pain

Symbole de la nourriture, gagner son pain, c'est gagner sa vie, travailler pour vivre qui peut avoir plusieurs acceptions. Cela signifie travailler pour gagner de quoi vivre modestement, ou vivre petitement moyennant un emploi précaire ; rien de commun avec quiconque travaille pour s'enrichir. Ôter à quelqu'un le pain de sa bouche, comportement inhumain de quelqu'un qui ose priver une personne de son gagne pain, le priver de ses moyens de subsistance de différentes façons. Avoir un gagne pain, avoir un travail qui permet de vivre. Vous connaissez la fable « Le savetier et le financier », où le savetier travaille en chantant parce qu'il est heureux. Intrigué par son comportement, son voisin, financier, qui vit tristement ayant peur quotidiennement que des voleurs viennent lui dérober sa fortune, alla lui demander comment il trouve le moyen de chanter chaque jour. Ce savetier lui explique qu'il mène une vie où chaque jour amène son pain, c'est-à-dire qu'il vit au jour le jour et qu'il est le plus heureux. Avoir du pain sur la planche qui signifie avoir beaucoup de travail, quelquefois en avoir au point de ne pouvoir faire autre chose que ce travail. Il y a une expression à caractère commerciale ou de type publicitaire qui en dit long sur une marchandise qui se vend comme des petits pains, désignant des articles très demandés et qui se vendent facilement et rapidement.

Boumediene Abed



## Boumerdès

# Sidi Daoud, ou le Saint David

**Sidi Daoud, qui veut dire Saint David, est une agglomération très isolée qui est située du côté est de la capitale Alger. Mais une fois arrivé à Naciria, on est contraint de prendre la direction vers le côté Nord pour rejoindre Dellys, mais une fois arrivé à Baghlia (ex-Rebeval), l'isolement s'accroît, étant donné qu'il faut prendre la bifurcation Nord-Ouest en longeant la grande montagne de Sidi Amar Cherif, le saint wali qui veille sur la ville de l'ex-Abbo et des vignobles qui s'offrent à notre vue.**

La ville de Sidi Daoud était connue autrefois sous différentes appellations «Bois sacré» par déformation de Bou-askri, ou Bou Sikri qui voulait dire le lieu du Soldat. Historiquement, il n'a jamais existé une quelconque forêt, si ce n'est celle du mont de Sidi Amar Cherif, un wali salah très vénéré et dont une zaouia existe toujours. La ville a été créée par Adraste Abbo, ancien maire de Castellar dans les Alpes maritimes, près de Menton, venu en Algérie avec une partie de ses administrés ainsi que des familles de colons originaires de Moulinet, de Sospel et de Breil-sur-Roya. Elle fut érigée en commune de plein exercice en 1879 après avoir été rattachée d'abord à la commune de Dellys dès sa création, puis à la commune mixte des Issers de 1876 à 1878, mais c'est en 1904 qu'elle prend officiellement le nom d'Abbo par décret du président de la République française, contresigné par le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, portant que la commune de Bois-sacré (arrondissement de Tizi-Ouzou, département d'Alger) portera à l'avenir le nom d'Abbo, décret du 15 novembre 1908. La commune de Sidi-Daoud (ancienne Abbo), est située à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès et à quelques centaines de mètres au vol d'oiseau de la prestigieuse et historique ville de Dellys, semble avoir été oubliée par les autorités publiques, et ce à tous les niveaux. Une ville dont historiquement Adraste Abbo a donné le nom, lui qui était avant de venir en Algérie en 1870 déjà maire de Castellar, dans les Alpes maritimes, du côté de Menton, il est venu s'installer



parce que cette région était très riche dans le domaine agricole et elle le demeure jusqu'à maintenant, comme en témoigne la diversité de la culture du vignoble avec le Cardinal (raisin noir) datier de Beyrouth, Gros noir, Dabouki (Sabene), Alphonse, Lavallée, Muscat, Red Globe, Hmar Bou Amar et diverses autres marques de culture du raisin. Et pour cause, cette municipalité n'enregistre aucun signe de développement urbain. En effet, pas de raccordement aux réseaux AEP, défaillance du réseau électrique. La population de cette municipalité se dit livrée à elle-même et délaissée par ses élus locaux et par les hautes instances, aussi bien de la wilaya que du gouvernement. Cette localité est certes très isolée de par sa situation géographique, et le séisme du 21 mai 2003 est venu compléter son isolement, car c'est la commune la moins bien lotie en matière d'aménagement urbain et d'infrastructures publiques. C'est une région qui a beaucoup souffert du terrorisme. «On est marginalisé par l'Etat», dira un citoyen, commerçant de son état. Avant d'ajouter sur un air dépité : «Quand je vois d'autres communes de Boumerdès et que je les compare à la nôtre, je me dis qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ! Voyez vous-même, la population de Sidi Daoud vit dans le dénuement et la précarité la plus totale ! ». Certes, le terrorisme a tout gâché, le séisme est venu

compléter le reste, un anéantissement total. Mais sincèrement, ce qui désole la population, c'est qu'elle ne comprend nullement les raisons de son isolement et les négligences des autorités pour faire sortir la commune de son enclavement. De même aucune prise en charge n'existe sur le terrain pour résoudre ce problème d'ouverture dans le cadre socio-culturel, socioéconomique, socio-sportif qui a tant duré, et ce malgré les réclamations des habitants. Sommes-nous condamnés à vivre de la sorte, coupés du monde ? Effectivement, Sidi Daoud est une ville pas comme les autres. Elle relève de la daïra de Dellys, c'était un agrégat d'anciennes maisons coloniales dont l'implantation remonte bien avant 1870. Le séisme du 21 mai 2003 a touché de plein fouet toutes les bâtisses, déjà marquées par un état de vétusté avancé. La localité a été totalement rayée de la carte et les responsables

locaux ont été dépassés par ce phénomène qui avait coûté la vie à plusieurs centaines de personnes, endeuillant des familles entières.

Cette région est un vrai paradis sur terre et la couleur verte l'emporte dans chaque coin et recoin du paysage. L'oued Sebaou ajoute de sa splendeur pour aller se jeter dans son embouchure au Sahel Bouberak, formant un site paradisiaque, vu du côté de la mer. Elle n'a rien à envier aux régions à vocation touristique, où son agriculture est reine. La ville de Sidi Daoud mérite plus d'égards et plus de considération, surtout sa jeunesse qui souffre le martyr. Ce qui a fait dire : «Notre ville n'a jamais été visitée par un ministre, et d'ailleurs, ils ne savent pas (les ministres) où Sidi-Daoud est située. Elle reçoit de la visite des wilayas limitrophes lorsque son raisin arrive à maturité.

**Kouider Djouab**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بجاية  
دائرة ألكسار  
بلدية ألكسار  
مصلحة التنظيم والشؤون العامة  
مكتب التنظيم  
الرقم: 09/م ش ع/2021  
وصول استلام التبليغ بجديد  
الهيئة التنفيذية

بمقتضى القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 جفلي 2012 المتعلق بالجمعيات، وبتشاور على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 2021/03/05، تم هذا اليوم 2021/03/22 تسليم وصل تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:

جمعية نشاطات الشباب لقرية آيت يحيى

المعتمدة تحت رقم: 2014/06/25 بتاريخ 2014/06/25.  
بترأسها السيد: حاج علي المولود بتاريخ 1994/05/22 أندر.  
مقرها: قرية آيت يحيى.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بجاية  
دائرة ألكسار  
بلدية ألكسار  
مصلحة التنظيم والشؤون العامة  
مكتب التنظيم  
الرقم: 09/م ش ع/2021  
وصول استلام التبليغ بجديد  
الهيئة التنفيذية

بمقتضى القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 جفلي 2012 المتعلق بالجمعيات، وبتشاور على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 2021/03/05، تم هذا اليوم 2021/03/22 تسليم وصل تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:

جمعية نشاطات الشباب لقرية آيت يحيى

المعتمدة تحت رقم: 2014/06/25 بتاريخ 2014/06/25.  
بترأسها السيد: حاج علي المولود بتاريخ 1994/05/22 أندر.  
مقرها: قرية آيت يحيى.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية الجزائر  
مديرية الشؤون العامة والمنازعات  
مصلحة الشؤون العامة  
مكتب الجمعيات  
رقم: م ش ع/م ش ع/2021  
رقم الملف: 1998/694 الصنف: الرياضة والتربية البدنية.

وصول استلام التبليغ  
بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 07 ماي 2021 استلام مذكرة التعديلات (محضر الجمعية العامة الانتخابية) المؤرخة في 2017/07/31 ومحضر الجمعية الانتخابية المؤرخة في 2020/12/17 المتعلقة بتغيير الهيئة التنفيذية للجمعية الرياضية المسماة:

النسائي الرياضي الهاوي / أولمبي كرامة وادي السممار

المسجلة تحت رقم 1117/م ش ع/م ش ع/ج/ بتاريخ 1998/07/14.

المقيمة بي: ملعب البلدي بلدية وادي السممار.  
بترأسها السيد: زرنوخ جمال المنتخب عليه خلال الجمعية العامة الانتخابية المؤرخة في 2020/12/17.  
رئيس الجمعية: زرنوخ جمال.  
أمين عام: تيروش عبد الرزاق.  
أمين مال: سناج نعيم.

Etude notariale de Me Mouaci Khadidja  
Notaire à Sidi Aïch  
69, rue du 1er-Novembre-1954, Sidi Aïch, Béjaïa  
Code n° 00004762

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Snc Station Services 04-Chemins  
Smaoune et Frères  
Capital : trente mille dinars algériens  
(30.000 DA)  
Siège social : 04-Chemins Sidi Moufek,  
commune de Seddouk, wilaya de  
Béjaïa

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 20/5/2021, enregistré, les deux associés ont décidé de dissoudre par anticipation la société susnommée.  
M. Smaoune Mouloud ben Malek a été désigné en qualité de liquidateur de cette société.  
Dépôt au Cnrc de Béjaïa sera effectué.  
**Pour avis, le notaire**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ عينوش عبد الحميد محضر قضائي لدى إختصاص مجلس قضاء بجاية  
الكانن مكتبه بـ 20 شارع أول نوفمبر أقبو  
رقم الهاتف: 034.33.42.89

إعلان عن بيع بالمزاد العلني لعقار محجوز  
المادة 750/749 من ق.أ.م.إ.

- بناء على طلب السادة/ شلبي محمد، طارق، عز الدين، جوهرة، الويزة، فريدة، نبيلة، صورية، وربة المرحوم شلبي بلكاسم بن محمد السعيد وهم: أرملته: كروو ذهبية أصالة عن نفسها ونيلية هن ابنتها القاصرة شلبي مليكة ابنة: شلبي صونية، سهيلة، ذهبية، صيرينية، آسيا، شافية عنهم السيد / شلبي محمد بن محمد السعيد بوكالة خاصة صادرة عن الأستاذ / زيدان أسابع موني بقسنطينة بتاريخ: 2013/04/04.

السالكون يحي يدوش مراد زيغود يوسف ولاية قسنطينة.  
ضد السيدة: شلبي نصيرة.  
السائلة بحي لا مسيون بلدية سيدي عيش ولاية بجاية.  
والسيد / شلبي بدر الدين.  
السالكين بحي الإخوة عجوج سيدي ميروك قسنطينة.  
- بموجب النسخة التنفيذية للقرار العقاري المهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن مجلس قضاء بجاية بتاريخ: 2015/12/30 جدول رقم: 15/04108.

- حدد السعر الإفتتاحي لبيع العقار المذكور أعلاه بموجب النسخة التنفيذية للقرار العقاري المهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن مجلس قضاء بجاية بتاريخ: 2015/12/30 تحت رقم الفهرس: 15/04108. وقد تم تحديد السعر الإفتتاحي من طرف الخبير آيت سعادة بوعلام للعقار التالي: قطعة ترابية تقع بحيط ولاية بجاية بلدية سيدي عيش حي لا مسيون، مساحتها تقدر بـ: "175.00 م<sup>2</sup>". مشيد على جزء منها بناية سكنية من الطراز القديم وتتكون من طابق أرضي مغطى بالقرميد، تتكون هذه البناية من ثلاثة غرف نوم، غرفة الضيوف، مطبخ، حمام، مرحاض، غرفة المهملات وساحة، حسب تقرير خبيره المؤرخة في: 2014/01/20 والموعدة لدى كتابة ضبط محكمة أقبو بتاريخ: 2014/01/26 تحت رقم: 14/15 بملغ: (4 359 600.00 دج) (أربعة ملايين وثلاثمائة وتسعة وخمسون ألف وستمائة دينار جزائري).

- بموجب البطاقة العقارية الصادرة عن المحافظة العقارية بسيدي عيش بتاريخ: 2020/02/04.

- بموجب قائمة شروط البيع المودعة لدى رئيس أمانة الضبط بمحكمة سيدي عيش بتاريخ: 2021/02/02 تحت رقم: 21/82.

- حيث أنه تم تحديد جلسة الاعتراضات يوم: 2021/03/07 على الساعة العاشرة صباحا أمام أمانة رئاسة المحكمة بسيدي عيش.

بموجب أمر برفض الاعتراض الصادر عن السيد / منصور علال رئيس محكمة سيدي عيش بتاريخ: 2021/03/10 تحت رقم الترتيب: 21/00075 فهرس رقم: 21/278.

- حيث أنه تم تأجيل جلسة البيع بالمزاد العلني ليوم الخميس 2021/07/08 على الساعة العاشرة صباحا (10 سا و 00 د) بمقر محكمة سيدي عيش، بموجب أمر صادر عن السيد/ رئيس محكمة سيدي عيش بتاريخ: 2021/04/21 تحت رقم الترتيب: 21/00130 فهرس رقم: 21/475.

ومن أجل الإطلاع على قائمة شروط البيع يرجى الاتصال بمكتبنا بالعنوان المشار إليه أعلاه أو بإمادة الضبط لدى محكمة سيدي عيش.

شروط البيع: زيادة على الشروط المحددة بالدفتر المودع بالمحكمة، فإنه يستوجب على كل راغب في المزايدة أن يقدم 5/1 السعر الإفتتاحي بواسطة صك مؤشر عليه لحساب أمانة ضبط محكمة أقبو.

المحضر القضائي



## Boumerdès

# Les conditions d'hébergement des Algériens rapatriés concernés par le confinement sont «tout à fait respectables»

**Le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) a affirmé, lundi dans un communiqué, que les conditions d'hébergement des Algériens rapatriés, concernés par le confinement dans le cadre des dispositions de prévention contre Covid-19, sont «tout à fait respectables».**

Le Groupe a réagi sur les deux volets dont il est responsable, à savoir l'hébergement et la restauration, suite aux remarques formulées, à travers les réseaux sociaux, par une citoyenne rapatriée le 3 juin 2021 en provenance d'Istanbul (Turquie) et confinée à l'hôtel Mazafran (Alger). Il a expliqué que «les bus transportant 197 passagers sont arrivés à 16h30 au niveau de l'hôtel», ajoutant que ces derniers sont réceptionnés «par vague de cinquante personnes pour respecter les mesures de distanciation au niveau de la réception de l'hôtel et pour faciliter l'accomplissement des formalités liées à l'affectation des chambres et des fiches de police».

«Le temps d'attente dont il est fait mention est uniquement lié au temps d'admission et non à une mauvaise organisation», a relevé le Groupe, tout en rappelant que son expérience dans ce domaine «est à mettre à l'actif de cet hôtel qui a géré des dizaines d'opérations de confinement en 2020 avec succès».

Le Groupe a affirmé, en outre, que «les conditions d'hébergement sont tout à fait respectables, les bungalows



dont il est fait mention ont été réhabilités dans le cadre du programme de modernisation». «Selon les propres aveux de la citoyenne, ces bungalows étaient propres et nettoyés», note la même source. «Pour l'affectation des chambres double ou individuelle, le choix est laissé aux citoyens selon leur convenance», a précisé le Groupe HTT, ajoutant qu'il «n'a jamais été question d'imposer une

option" et que les familles sont hébergées dans des suites et des bungalows selon le nombre d'enfants. S'agissant de la restauration, le Groupe a noté que «le menu du diner du 3 juin était constitué, en plus de la salade, de crudités citée par l'intéressée, d'un plat principal (Blanquette de veau), accompagné d'un dessert (fruit de saison), servi dans les chambres (service room) et le

petit déjeuner, quant à lui, est également servi au niveau des bungalows». Enfin, s'agissant des mesures sanitaires, le Groupe a affirmé que «des consignes fermes et strictes ont été données aux responsables de l'hôtel ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le respect du protocole sanitaire qui est en vigueur depuis mars 2020 à ce jour».

## Accidents de circulation

# 37 décès et 1.514 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1.514 autres sont blessées dans des accidents de circulation survenus à travers tout le pays durant la période allant du 30 mai au 5 juin, indique mardi la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd, ajoute la même source, a été enregistré au niveau de la wilaya Tébessa où 5 personnes sont décédées

et 35 autres blessées. Les secours de la Protection civile ont effectué, du 30 mai au 5 juin, 1.387 interventions pour procéder à l'extinction de 1.102 incendies urbains, industriels et autres, précise le communiqué. Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période,

310 opérations de sensibilisation à travers le territoire national portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale, note le même communiqué.

Les équipes de la Protection civile ont aussi mené 401 opérations de désinfection générale à travers le territoire

national, ajoute la même source, soulignant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1479 agents de la Protection civile, 231 ambulances et 170 engins d'incendies, conclut le communiqué.

R.R

## Béchar

# Interpellation de 3 narcotrafiquants en possession de 4,1 quintaux de drogue

Les éléments de la police judiciaire (PJ), de la sureté de wilaya de Bechar ont procédé à l'interpellation de trois (3) présumés narcotrafiquants, en possession de 4,1 quintaux de kif traité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et d'orientation de cette structure sécuritaire. Cette opération policière, réalisée en coordination avec les services spécialisés du secteur militaire

opérationnel de la troisième Région militaire (3e RM) et sous la supervision de la justice, est intervenue suite à l'exploitation de renseignements policiers faisant état de l'introduction imminente de drogues à partir des frontières ouest du pays, a précisé la source. Après enquête, il a été procédé à l'identification et l'interpellation des trois présumés trafiquants de drogue, la sai-

sie de la drogue en leur possession et du camion utilisé pour son transport à destination de l'Est du pays, ainsi qu'un montant de 300.000 dinars, a-t-on ajouté. Présentés à la justice, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction près du tribunal de Bechar, sous les chefs d'inculpation de possession, exposition, commercialisation, transport et stoc-

kage illégaux de drogue, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande à un grave degré pouvant menacer l'économie nationale et la santé publique. Ceci, en plus de la violation de la législation et la réglementation en matière de change et des mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger, a-t-on fait savoir.

R.R



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 C'est Canteloup  
20.55 C'est Canteloup  
22.05 Luther  
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.39 Basique, l'essentiel de la musique  
20.45 Envoyé spécial  
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.15 Météo  
20.25 Scènes de ménages  
21.50 Tamara  
23.05 Let's Dance



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
19.20 Plus belle la vie  
21.00 Météo  
21.05 Meurtres en pays d'Oléron  
22.45 Meurtres à l'île d'Yeu



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



15.10 De toutes nos forces  
19.11 Opération Eye in the Sky  
20.50 Domino : la guerre silencieuse  
22.17 Underwater



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.27 L'instant cinéma  
19.00 En coulisses Ciné+  
18.44 L'empire des loups  
20.50 Homefront  
22.26 Training Day



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars

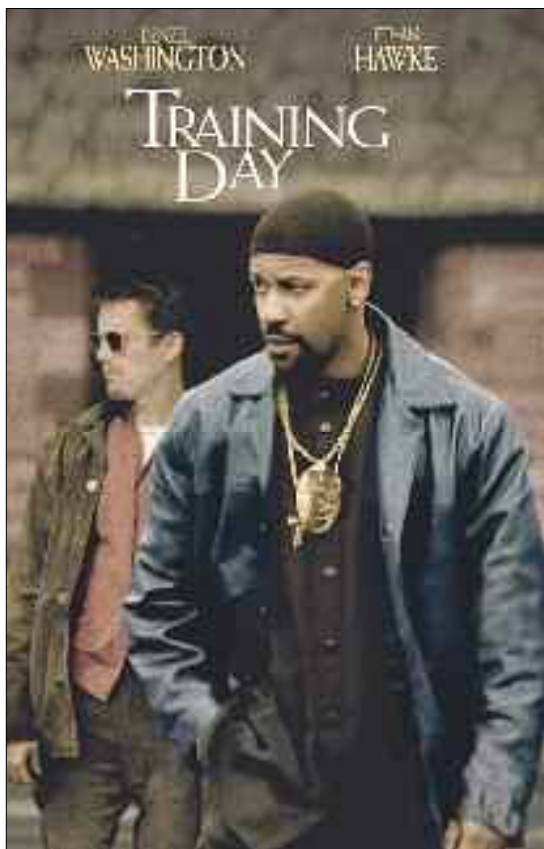


17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021



19.45 Arte Journal  
20.55 Géométrie de la mort  
21.45 Géométrie de la mort  
22.35 Monstre sacré  
23.25 Khibula

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.26 Training Day

Film policier de Antoine Fuqua

→ Sous l'étroite surveillance d'un vétéran, qui connaît le milieu comme sa poche, un jeune flic sans reproche fait ses premiers pas dans les rangs de la brigade des stup. Une plongée en eaux troubles qui pourrait bien lui être fatale.

### Ciné Frisson - 20.50 Homefront

Thriller de Gary Fleder

→ Après avoir rattaché, un agent de la DEA s'installe avec sa fille dans une petite ville de Louisiane, mais il se heurte rapidement au trafic de drogue local et ses sbires...



### Ciné Premier - 20.50 Domino : la guerre silencieuse

Thriller de Brian De Palma

→ Pour venger l'assassinat de son partenaire, un officier de police danois s'associe avec la maîtresse du défunt. Leur enquête les mène jusqu'en Espagne. Lors d'une intervention musclée, Christian Toft, policier à Copenhague, est témoin de l'assassinat de son coéquipier, Lars Hansen, tué par un terroriste, membre de l'ISIS...



## JOURNÉE DE L'ARTISTE

### TEBBOUNE PRÉSENTE SES VŒUX AUX ARTISTES ALGÉRIENS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, mardi, un message de vœux aux artistes algériens à l'occasion de leur Journée nationale, célébrée le 8 juin de chaque année. «Je présente mes vœux à tous les artistes algériens, à l'occasion de leur Journée nationale et je rends hommage également à tous ceux qui portent dans leurs cœurs le souvenir du défunt Ali Maâchi, tombé au champ d'honneur, paix à son âme», a tweeté le Président Tebboune. L'Algérie célèbre la Journée nationale de l'Artiste à travers tous les établissements culturels. La remise du Prix «Ali Maâchi» du président de la République pour les jeunes créateurs est prévue mardi soir.

R.C.

## LITTÉRATURE

### DÉCÈS DE FADHILA MEHRI

La journaliste et écrivaine algérienne, Fadhila Mehri, plus connue sous le nom de Nada Mehri, a rendu l'âme lundi à Skikda des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Connue depuis les années 1990 pour ses écrits destinés aux enfants et aux jeunes, la regrettée quinquagénnaire qui habitait au Caire, a travaillé pour nombre de tribunes médiatiques algériennes et arabes. Feue Fadhila Mehri compte à son actif plusieurs nouvelles dont «La princesse des étoiles» (1996) ayant décroché le prix Sharjah de la créativité arabe (EAU) en 2009. Nada Mehri est également l'auteure du roman «Le royaume des vœux» qui est la suite de «La princesse des étoiles», un roman qui a été traduit récemment en anglais. La défunte a participé également à plusieurs manifestations littéraires, algériennes, régionales et internationales tout en remportant plusieurs prix.

R.C.

## INSTITUT CERVANTES

### CYCLE DE CINÉMA ESPACE FÉMININ CONTEMPORAIN

L'Institut Cervantes d'Alger et l'Ambassade d'Espagne en Algérie, vous invitent à la projection du long métrage espagnol (1h03) «El Jurado» (le juré) de Virginia Garcia del Pino (2012), et ce dans le cadre du cycle de cinéma Espace Féminin contemporain, aujourd'hui 18h au niveau de la salle des Actes de l'Institut Cervantes d'Alger.

Pour rappel, le film est sous-titré en français. Pour réserver sa place : secarg@cervantes.ess

C.P

## Ecriture

# Tradition orale et histoire : des liens étroits

**Les deux domaines sont si proches qu'on les croyait unis pour former une seule matière, l'histoire a beaucoup alimenté la tradition orale dans les pays où l'écrit n'a été introduit que tardivement.**

Les événements historiques ont toujours été des thèmes de prédilection de la tradition orale, notamment de la poésie populaire qui a tout le temps cherché à s'occuper des problèmes qui accaparent la société au point de lui faire perdre de vue l'essentiel. Pendant la période coloniale, c'était la lutte pour la survie et les moyens de communication faisaient cruellement défaut. C'est pourquoi, dans chaque maison, des hommes et des femmes doués pour la parole et conscients de leurs responsabilités, restaient attentifs par rapport à l'actualité pour relever ce qui pouvait frapper pour le versifier ou le chanter. Les événements historiques ont toujours été des thèmes de prédilection de la tradition orale, notamment de la poésie populaire qui a tout le temps cherché à s'occuper des problèmes qui accaparent la société au point de lui faire perdre de vue l'essentiel. Pendant la période coloniale, c'était la lutte pour la survie et les moyens de communication faisaient cruellement défaut. C'est pourquoi, dans chaque maison, des hommes et des femmes doués pour la parole et conscients de leurs responsabilités, restaient attentifs par rapport à l'actualité pour relever ce qui pouvait frapper pour le versifier ou le chanter.

### Instruire et informer les autres : une question de conscience

Se voyant privés de la communication écrite, nos aïeux ont axé leurs efforts sur l'oralité qu'ils ont su améliorer considérablement afin d'en faire un outil efficace de travail, d'investigation, et des relations sociales. Ainsi le code oral a connu en ce temps plusieurs niveaux de langue : le niveau commun, celui de la quotidienneté qu'employaient tout le monde pour se dire l'essentiel dans la vie de tous les jours.

Le niveau relevé qui est la langue des sages s'exerçant chaque jour à parler de mieux en mieux pour être les meilleurs dans les réunions au cours desquelles chacun des compétiteurs est confronté à des joutes oratoires des autres qui essaient de se montrer

comme étant les meilleurs ; c'est dans ces grandes rencontres que l'on est classé meilleur, moyen, médiocre et ce classement émane du public qui juge de manière implacable et irréversible. Dans ce type de classement, le classement se faisait au mérite par ceux qui vous observaient et qui vous attribuaient une note en fonction de vos talents, de vos réactions, de vos capacités d'expression orale. On attribue également des points supplémentaires à ceux qui font preuve de créativité dans tous les domaines : des idées, du langage, du décryptage.

### Une école de lettrés en arabe et celle de la sagesse

Elles se sont créées comme se sont créées les zaouaya, sorte d'universités d'où sont sortis de grands hommes de lettres, des juristes en droit musulman, des scientifiques, tous des arabisés de haut niveau. Si Mouh ou M'hand, poète errant en tamazight après que les occupants français eurent fait disparaître son village et les siens, est sorti d'une zaouiya avec un bon niveau en langue arabe ; on l'a retrouvé comme écrivain public en Tunisie. Les zaouaya dans toutes les régions, assuraient un enseignement multidisciplinaire de qualité à des jeunes qui avaient appris le Coran. Ecrivaient en langue, au 19ème siècle et avant, et dans les régions Ouest : Manwar Belfodil, Lakhdar Benkhrouf, Mohamed Ben Amsayeb.

Ces hommes et d'autres que nous aurons l'occasion d'évoquer, à l'exemple de l'Emir Abdelkader, très doués pour l'écriture, particulièrement l'écriture en vers, ont fait de la politique et sont rentrés dans notre glorieuse histoire. Mais à côté de cette école, celle de la sagesse a pris d'elle-même de l'expansion grâce à des hommes et des femmes hyper-intelligents et doués pour le langage populaire caractérisé par son style relevé et ses marques de courtoisie. Ce langage, ils l'ont acquis seul, à la faveur d'une écoute attentive de tout ce qui se dit autour des aînés ayant fait leurs preuves en tradition orale et de leurs grandes capacités de mémorisation. Un grand nombre d'entre eux ont appris à versifier et nous ont laissé un héritage important de poèmes transmis essentiellement par la voie orale. Ce fut le cas de Mohamed Belkheir (1835- 1905) qui fut le chantre des valeurs de la société bédouine et le poète révolté contre le système colonial.

### L'oralité au service de l'histoire nationale

Les textes qui servent de support pour l'histoire ont été surtout des poèmes oraux mémorisés par des hommes et



des femmes ayant une mémoire prodigieuse. Mis à part l'Emir Abdelkader en tant qu'homme d'état, homme de culture et homme de lettres émérite qui a laissé de nombreux textes en arabe et les anciens élèves des zaouaya, tous les autres composaient oralement. Il a fallu attendre le 20ème siècle pour voir arriver des hommes qui allaient sauver de l'oubli ces œuvres orales d'une valeur inestimable, par l'écrit. C'est le cas de Mouloud Mammeri qui a récupéré à peu près l'ensemble des poèmes de Si Mohand pleins d'allusions à l'histoire, tel celui des Aït Kaci, ancienne famille, influente, qui a bâti sa fortune du temps des Turcs et qui a disparu sous l'occupation française.

Grâce à Mouloud Mammeri ces poèmes mémorisés ont été sauvés de l'oubli par l'écrit et sous le titre «Poèmes de Si Mohand» Ed Maspero. N'oublions pas d'abord d'ajouter que s'agissant de production orale au 19ème siècle et étant donné l'absence ou l'insuffisance d'écrivains, beaucoup de production : récits de guerre contre l'occupant, chants glorifiant les guerriers, poèmes épiques et lyriques..., fables, histoires fantastiques, contes merveilleux, berceuses,

comptes rendus de réunions importantes se sont perdus au fil du temps faute d'écrit. Les paroles s'en vont, les écrits restent. La mémoire humaine a des limites et ce qui a été composé oralement durant les siècles passés ne peut être conservé intact d'un siècle à l'autre. Il ne faut pas oublier que les hommes et les femmes des siècles passés avaient de meilleures capacités de mémorisation, ce qui leur a permis de transmettre aux générations suivantes des pans entiers de leur histoire.

Le meilleur support pour l'histoire reste la poésie chantée. Voici un extrait d'une chanson de guerre du 19ème siècle, alors que l'armée coloniale occupait progressivement le pays : «Quand sa main saisissait le fusil, la poudre et les balles, il marchait avec l'éclair. Qui aurait pu lui résister ? Combien de serviteurs l'accompagnaient, avec des chevaux hennissants ! Il engagea le combat à partir d'Ain el Fassi. C'est qu'il fit avancer sa troupe, et la mêlée s'étendit jusqu'à Boudouaou. Quand il vint camper aux Aith Aissi, le pays entier brisa ses liens ; dans chaque tribu, des chants de guerre retentirent.»

**Abed Boumediene**



## Ligue 1 (mise à jour) Le CRB atomise la JSMS (6-0) et remonte à la 4<sup>e</sup> place

→ Le CR Belouizdad, large vainqueur, mardi, devant la JSM Skikda (6-0) pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football, se hisse à la 4<sup>e</sup> place du classement, alors que le MC Alger et l'O Médéa ont fait match nul (0-0) et restent dans le ventre mou du classement.



Le CRB (43 pts) revient à un point du MC Oran. (Photo > D. R.)

Les Belouizdadis ont étrillé les Skikdis grâce aux buts de Selmi (17<sup>e</sup>), Khelfallah (32<sup>e</sup>+33), Merzougui (42<sup>e</sup>), Sayoud (43<sup>e</sup>), et Tabti (64<sup>e</sup>).

A la faveur de cette large victoire en déplacement, le CRB (43 pts) revient à un point du MC Oran, tout en comptant encore un match en retard face à la JS Kabylie (5<sup>e</sup> - 41 pts). De son côté le JSMS (17 pts) occupe l'avant-dernière place du classement. Dans l'autre match de mise à jour de la 21<sup>e</sup> journée, l'Olympique Médéa et le MC Alger se sont neutralisés (1-1). Les deux buts de la rencontre ont été inscrits en deuxième mi-

temps. C'est d'abord Frioui (69<sup>e</sup>) qui a ouvert le score pour le MCA, avant que Dadache (73<sup>e</sup>) n'égalise pour l'OM.

Avec ce match nul, l'OM occupe le 7<sup>e</sup> rang du classement avec 37 points, soit une unité de mieux que le MCA (8<sup>e</sup> - 36 pts). Le MC Alger compte encore un match en retard face au Paradou AC.

La 25<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 est prévue jeudi et dimanche prochain, selon le programme de la Ligue de football professionnel.

R. S.

### Résultats :

#### Mardi 8 juin :

OM - MCA	1-1
JSMS - CRB	0-6

#### Déjà jouées

#### Dimanche 16 mai :

RCR - ESS	2-2
NCM - ASAM	3-2
USMA - JSS	2-0
WAT - ASO	2-3
CSC - PAC	0-1
NAHD - USB	1-1
USMBA - CABBA	1-1

#### Mardi 11 mai :

JSK - MCO	0-1
-----------	-----

### Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	50	24
2. JS Saoura	46	24
3. MC Oran	44	24
4. CR Belouizdad	43	23
5. JS Kabylie	41	23
6. USM Alger	39	24
7. O. Médéa	37	24
8. MC Alger	36	23
- CS Constantine	36	24
10. Paradou AC	34	23
11. AS Aïn M'lila	31	24
12. ASO Chlef	27	24
- US Biskra	27	24
14. NC Magra	23	24
- RC Relizane	23	24
16. NA Hussein-Dey	21	24
- WA Tlemcen	21	24
18. USM Bel-Abbès	18	24
19. JSM Skikda	17	24
20. CABB Arréridj	14	24

### EN

#### DEUX MOTS

#### Ligue 1 (mise à jour) : Trois

#### matchs programmés le 23 juin

La Ligue de football professionnel (LFP) a programmé trois matches de mise à jour du championnat de Ligue 1 pour le mercredi 23 juin, a-t-elle annoncé lundi soir sur son site officiel.

Il s'agit de CR Belouizdad - JS Kabylie et MC Alger - Paradou AC pour le compte de la 22<sup>e</sup> journée, ainsi que de NA Hussein-Dey - USM Alger dans le cadre de la 25<sup>e</sup> journée, précise la même source. Par ailleurs, l'instance dirigeante de la compétition a fixé les rencontres de la 26<sup>e</sup> journée aux vendredis 18 et samedi 19 juin, alors que celles de la 27<sup>e</sup> journée se joueront les samedi 26 et dimanche 27 juin.

Pour rappel, la 25<sup>e</sup> journée de la compétition débutera jeudi et se poursuivra dimanche. Deux matches ont été reportés à une date ultérieure : NA Hussein-Dey - USM Alger et CS Constantine - CR Belouizdad.

## WA Tlemcen

### La trésorerie du club «respire»

→ La situation financière du WA Tlemcen tend à s'améliorer après l'encaissement par le club d'une deuxième tranche de son sponsor, l'entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), en attendant une autre subvention parvenant des autorités de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, mardi, de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Les dirigeants du WAT tablent également sur la quote-part de

leur club des droits TV avoisinant les 20 millions de dinars que la Fédération algérienne de football a promis de verser dans les comptes des clubs de l'élite dans les prochains jours, a ajouté la même source. Ces entrées d'argent intervenant après le déblocage d'une subvention de l'ordre de 10 millions de dinars de la part des autorités locales, il y a de cela près de trois semaines, permettent aux «Zianides»

d'aborder la suite du parcours de l'exercice en cours «sous de bons auspices», s'est-on réjoui de même source. Le WAT, qui a retrouvé l'élite cette saison après sept années passées dans les divisions inférieures, a traversé beaucoup de zones de turbulences depuis le début du championnat à cause de ses interminables problèmes financiers. Cette situation a conduit les joueurs à observer plusieurs grèves pour réclamer leurs arriérés de salaires, ce qui s'est répercuté négativement sur leurs résultats

en championnat où ils occupent la 17<sup>e</sup> place (premiers potentiels relégables) avec 21 points après 24 matches.

En revanche, les protégés d'Abdelkader Amrani, troisième entraîneur à défiler à la barre technique du «Widad», sont en train de réaliser un bon parcours en coupe de la Ligue. Le détenteur du trophée de cette épreuve, qui a remplacé la coupe d'Algérie annulée cette saison, participera à la prochaine édition de la coupe de la Confédération africaine de football, rappelle-t-on. ■

## Abderrahmane Hammad (COA) :

### «J'espère être à la hauteur de la confiance placée en moi»

→ Le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad s'est dit «heureux» de briguer un nouveau mandat à la tête du COA, qui lui permettra de «poursuivre le travail déjà entamé», en remerciant les membres de l'assemblée de lui avoir «renouvelé leur confiance», et dont il espère être à la hauteur.

«Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de l'assemblée de m'avoir renouvelé leur confiance, en espérant être à la hauteur de leurs attentes», a-t-il déclaré, juste après avoir raflé 105 voix. Ce qui lui a permis de l'emporter haut la main devant son unique concurrent, le président de la Fédération algérienne de natation, Abdelhakim Boughadou, qui lui n'a récolté que 48 voix. «Je pense que l'élection de Hammad était prévisible, et je le félicite pour ce nouveau mandat à la tête du COA. Les travaux de l'AGE se sont déroulés en toute transparence, et j'ac-

cepte donc cette défaite en toute sportivité. Je considère même que c'est un honneur pour ma discipline (ndlr, la natation) d'avoir récolté 48 voix», a estimé Boughadou. Même s'il n'a pas été élu, le premier responsable de la fédération algérienne de natation a affirmé qu'il continuera à travailler, avec l'ambition de promouvoir le sport national à son échelle, car selon lui, «tout le monde peut participer dans cette quête», même s'il n'occupe pas forcément un haut poste de responsabilité. Pour ce nouveau mandat olympique 2021-2024, Hammad sera appelé à collaborer avec quatorze autres membres : Yacine Louaïl, Kheir-Eddine Barbari, Fazil Ferhat Abdennour, Charaf-Eddine Amara, Yacine Sellini, Hamza Doughdough, Yacine Gouri, Habib Labane, Abdelhafid Izem, El Hadi Mossab, Mohamed Bessaâd, Ammar Brahmia, Chouiter Ferial et Hassiba Boulmerka. ■

## Tunisie

### Blessés, Msakni et Sassi forfaits face à l'Algérie et au Mali

→ Les milieux de terrain de la sélection tunisienne de football Youssef Msakni et Ferjani Sassi, blessés, ont déclaré forfait pour les deux matchs amicaux prévus face à l'Algérie (11 juin) et au Mali (15 juin) au stade Hamadi-Agrebi de Radès, a annoncé lundi soir la Fédération tunisienne (FTF) dans un communiqué.

Msakni et Sassi se sont blessés lors du match amical devant la RD Congo, disputé samedi dernier au stade de Radès (1-0), et devront observer dix jours de repos, précise la même source.

Par ailleurs, le milieu défensif du FC Cologne (Allemagne) Elyes Skhiri a rejoint lundi le groupe à la première séance d'entraînement au stade annexe de Radès pour préparer le match amical face à l'Algérie. Lors de cette séance, le sélectionneur national

Mondher Kebaier a consacré son travail au volet physique avant de séparer les joueurs en petits groupes qui ont effectué plusieurs exercices d'application et de terminer avec des exercices de tirs au but.

De son côté, la sélection algérienne s'est imposée lors des deux premiers matches amicaux face à la Mauritanie (4-1) et au Mali (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La délégation algérienne s'envolera jeudi pour Tunis à bord d'un avion spécial.

Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation des différentes sélections africaines, en prévision du 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain, en raison de la pandémie de Covid-19. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 089711.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**  
Tirage : 2500 exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Ligue 1**  
 Trois matches  
 programmés le 23 juin

**le match à suivre football**

**Tunisie**  
 Blessés, Msakni et Sassi  
 forfaités face à l'Algérie et  
 au Mali

**Ligue 1**  
 Le CRB atomise la JSMS  
 et remonte à la 4e place  
 au Mali

Magra en finale de la Coupe de la Ligue

# Comment soigner le professionnalisme pour ces évènements ?

→ **L'USM Alger a été éliminée au bout de 122', malgré le penalty à la 90'+7 transformé par Bennedine.**

Mais cela n'allait pas faire d'elle un finaliste puisqu'elle encaisse un second but à la 110' grâce à Bourahla.

**Un événement, oui mais...**

Voilà une demi-finale qui s'est déroulée dans un brouhaha où la rencontre avait tout bonnement été transformée en une rencontre de quartier. Les 22 acteurs sur le terrain ne sont pas condamnables, poussés par ces entraîneurs, membres des staffs, invités, supporters qui avaient pour la circonstance poussé leurs poulains vers les buts et à les rappeler à l'ordre, à se positionner, à revenir, à surveiller tel ou tel adversaire et souvent à réagir aux sifflets de l'arbitre, et à le condamner...

**Le professionnalisme ne doit pas quitter les clubs**

Le charme de la demi-finale avait vite pris ses valises et quitté le stade sans se retourner. On est loin, très loin du professionnalisme, lorsqu'une telle affiche prend la forme d'un non événement, par la faute de ces personnes qui n'ont rien à voir avec ce sport, mais stationnent sur la main courante, le football perd ainsi tout son sens. Dommage de voir ce sport que l'on aime et si populaire, être entaché par des dirigeants qui prennent la place des entraîneurs... «Heureusement que les retransmissions à la télévision permettent aux spectateurs de voir et revoir tout ce qu'il se passe sur le terrain et sur le banc des remplaçants».

**Une habitude à bannir des stades**

Enfin, il y a ce jeu caractérisé par certains comportements que des joueurs ont malheureusement pris un peu trop l'habitude d'enlever le maillot, d'effectuer le tour du stade après avoir inscrit le but, accompagné par des personnes qui n'ont rien à voir sur le terrain ou sur la main



■ Le NCM heureux de se trouver en finale.

(Photo : D. R.)

courante. Il y avait aussi des plongeurs pour simuler une blessure, comme le faisait régulièrement le gardien du NCM, et ce, afin de faire croire à l'arbitre qu'une faute a été commise sur lui, d'autres sur le terrain l'avaient bien fait puisque l'objectif étant bien sûr d'obtenir un avantage de jeu (coup franc, penalty...) ou de faire en sorte que l'adversaire reçoive un carton. On n'aime pas, on déteste même !

**Les simulations sont à la mode !**

Et cette pratique devient malheureusement un peu trop habituelle, des comportements qui font perdre le charme de tels événements sportifs où le professionnalisme aurait pu avoir toute sa place sur les terrains. Rappelons que la Fédération internationale de football a

décidé d'intervenir en inscrivant dans les règles que toute simulation destinée à induire l'arbitre en erreur sera désormais sanctionnée d'un carton jaune. «Mais alors, comment expliquer que la menace du carton ne fasse pas reculer les simulations ?» La réponse est toute simple. «Cela s'explique en partie par le fait que l'arbitrage est devenu beaucoup plus sévère avec certains types de tacles qui étaient autrefois acceptés. Ainsi, on a aujourd'hui plus de chances d'obtenir un carton jaune pour simulation, mais on a aussi plus de chances d'obtenir ce que l'on cherche.

Et comme les joueurs sont encore très peu sanctionnés, le choix est donc vite fait...», répondait un expert du football international

**Une page d'histoire s'ouvre pour le NCM**

Heureuse est cette formation de Magra qui arrache son billet pour la finale de la Coupe de la Ligue après avoir écarté la JS Saoura, le CR Belouizdad et le CS Constantine. Ce mardi, Magra a résisté à ses jambes pour enrichir son histoire avec cette qualification. Le club des Bleu et Blanc affrontera en finale le vainqueur du match JSK-WAT.

H. Hichem

**A voir**

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h  
 ■ Eurosport 2 : Championnats du monde de judo à 20h

**La Der**

**Coupe arabe (U20) préparation : L'équipe nationale s'impose face à la réserve du NAHD**

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée face à l'équipe réserve du NA Hussein-Dey (2-1), en match amical disputé sur le terrain annexe du stade olympique 5-Juillet, en vue de la Coupe arabe de la catégorie, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, a indiqué mardi la Fédération algérienne (FAF).

Les buts algériens ont été l'œuvre d'Omar Mohamed Rafik (Académie de la FAF) et Hamadi Abdellali (CR Belouizdad), précise la même source, soulignant que «cette confrontation a permis au staff technique national conduit par Mohamed Lacete de voir à l'œuvre un grand

nombre de joueurs avant d'arrêter la liste définitive de ceux qui vont prendre part au tournoi de la Coupe arabe». La sélection nationale des U20 disputait hier un dernier match amical face à la réserve de la JS Kabylie au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, un match qui bouclera ce stage entamé dimanche.

Pour rappel, le coach national a organisé trois stages de présélection, dont le dernier effectué du 21 au 25 mai à Sidi Moussa, en présence de 37 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger. Durant la Coupe arabe des nations, l'Algérie évoluera dans le groupe A, en compagnie de

l'Egypte, du Niger et de la Mauritanie. Les Algériens entameront le tournoi le 20 juin face à la Mauritanie.

Le match d'ouverture de la compétition, qui regroupe 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre, opposera l'Egypte au Niger, invité le 20 juin. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour le second tour du tournoi.

La précédente édition de la Coupe arabe des nations des U20, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal.